

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 16 (1904)

Rubrik: Memento

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

somme de 3 francs par couvert. Voici d'ailleurs le menu soigné qui a été servi :

Potage Velours Artigue ; Truite Sauce Luna ; Gigot de Chevreuil ; Riz de Veau en Cuvettes 6 1/2 ; Petit pois à la Kodak ; Poularde de St.-Claude, au jus de bromure ; Salade bernoise ; Bombe panachée à l'Hydroquinone et Métol. Petits fours du Jury. — Vin : Château Hypo.

La partie gastronomique terminée vers 10 h. la fête commença : ce furent productions après productions qui se succédèrent sans arrêt jusque vers 3 h. du matin ; à noter plusieurs morceaux de flûte, violons, zither, mandoline et piano exécutés par MM. Dufour, Morel, Rey, Chastellain, Eug. Rouge, Tétaz et Sautter fils. Chansons diverses et discours de MM. Kreis, Revilliod, Dufour, Reiss, Rosselet et Jules Rouge. A noter spécialement les cadeaux-pirates présentés par MM. Légeret et Kreis qui, avec leur humour habituel, ont su dépeindre avec finesse les travers de chacun des participants. Comme de coutume, un Champagne généreux n'a cessé de remplir les coupes vermeilles et de contribuer à la joie de tous les cœurs.

N'allez cependant pas croire que tout ne fut que chansons et libations ; la plupart des discours étaient empreints d'une note sérieuse où les intérêts du Photo-Club ont été clairement représentés et il en est résulté un sentiment de plus intime amitié et d'espoir dans l'avenir. En un mot, rien n'a manqué à cette charmante soirée qui laissera un excellent souvenir à tous ceux qui y ont participé. Remercions aussi M. Légeret, l'excellent major de table, qui a rempli ses fonctions avec l'entrain qu'on lui connaît, et les organisateurs du banquet qui furent pour le menu : MM. Dufour et Morel ; pour la partie des productions : MM. Légeret et Dufour.

Après le plaisir que vienne aussi le travail, chacun saura répondre :
Présent !

A. D.-M.

MEMENTO

Grand concours international " LUNA "

Novembre 1903 — Octobre 1904.

Un Grand Concours International est ouvert entre les Photographes amateurs et professionnels.

Le siège de ce concours est à Londres, chez MM. Lucien Allegre & Co, 59 a, New Oxford Street, W. C., seuls agents du "LUNA" pour l'Angleterre et ses Colonies.

Des prix en espèces d'une valeur totale de 240 livres sterling (6000 francs), en 72 prix, seront attribués aux meilleures épreuves faites sur les papiers et tissus artistiques "LUNA", virés, développés ou fixés selon les formules.

1^{re} CLASSE

Epreuves sur lisse, rugueux, vergés,
papiers de luxe divers
portés sur les prix courants.

SECTION A.

Epreuves $6\frac{1}{2} \times 4\frac{3}{4}$ (13 × 18)
et au-dessous.

1 ^{er} Prix	L. st. 20	(500 fr.)
2 ^e Prix	» 15	(375 »)
3 ^e Prix	» 4	(100 »)
4 ^e Prix	» 3	(75 »)
4 Prix de	» 2	(50 »)
10 Prix de	» 1	(25 »)

SECTION B.

Epreuves $6\frac{1}{2} \times 8\frac{1}{2}$ (18 × 24)
et au-dessus.

1 ^{er} Prix	L. st. 20	(500 fr.)
2 ^e Prix	» 15	(375 »)
3 ^e Prix	» 4	(100 »)
4 ^e Prix	» 3	(75 »)
4 Prix de	» 2	(50 »)
10 Prix de	» 1	(25 »)

2^e CLASSE

Epreuves sur toile et soie.

SECTION A.

Epreuves $6\frac{1}{2} \times 4\frac{3}{4}$ (13 × 18)
et au-dessous.

1 ^{er} Prix	L. st. 20	(500 fr.)
2 ^e Prix	» 15	(375 »)
3 ^e Prix	» 4	(100 »)
4 ^e Prix	» 3	(75 »)
4 Prix de	» 2	(50 »)
10 Prix de	» 1	(25 »)

SECTION B.

Epreuves $6\frac{1}{2} \times 8\frac{1}{2}$ (18 × 24)
et au-dessus.

1 ^{er} Prix	L. st. 20	(500 fr.)
2 ^e Prix	» 15	(375 »)
3 ^e Prix	» 4	(100 »)
4 ^e Prix	» 3	(75 »)
4 Prix de	» 2	(50 »)
10 Prix de	» 1	(25 »)

Chaque gagnant d'un prix de 20 livres a le droit de choisir entre ce prix en espèces et un appareil Téléphot Vautier-Dufour-Schaer 9×12 ou un Spido Gaumont 8×16 , derniers modèles sortant de chez ces fabricants.

Chaque gagnant d'un prix de 15 livres sterling a le droit de choisir entre ce prix en espèces et un appareil Sigriste 9×12 , ou Spido Gaumont 6×13 , ou un appareil à main 13×18 pliant E. Sutter ou un objectif Dallmayer.

Ces appareils ont une valeur réelle supérieure à celle du prix correspondant en espèces.

Chaque concurrent ne peut envoyer moins de trois épreuves; — tous les sujets, paysages ou portraits sont admis. — Les épreuves doivent seulement être montées sur carton, mais non encadrées. — Le nom et l'adresse du concurrent devront être inscrits au dos de l'épreuve.

Les épreuves devront être adressées pour parvenir à Londres, chez MM. Allegre & C^o, 59 a, New Oxford Street, W. C., avant le 10 octobre 1904, ou chez MM. P. Thibaud & C^{ie}, rue Sainte-Anne, 69, à Paris, avant le 30 septembre 1904.

Le Jury se réunira immédiatement après la date de clôture, et son jugement sera aussitôt publié dans l'*Amateur Photographer de Londres*.

Les épreuves primées resteront la propriété de la Société "LUNA", Les autres épreuves seront retournées à leurs auteurs s'ils adressent les frais d'envoi nécessaires au retour de ces épreuves.

L'exposition publique des épreuves aura lieu à Londres, dans la salle d'exposition permanente du "LUNA", Regents Street, à Londres.

Tous les renseignements doivent être demandés, pour le continent, à MM. P. Thibaud & C^{ie}, 69, rue Sainte-Anne, à Paris.

COMPOSITION DU JURY

MM.
 REGINALD CRAIGIE, Esq.
 HORSLEY HINTON, Esq.
 FURLEY LEWIS, Esq.
 Maurice BUCQUET, Président du Photo-Club de Paris.
 Léon VIDAL, Professeur à l'École Nationale des Arts Décoratifs, Paris.

MM.
 E. PUTTEMANS, Vice-Président de l'Union Internationale de Photographie, Bruxelles.
 Dr R. A. REISS, chef des Travaux photographiques à l'Université de Lausanne.

Salon 1904, placé sous le patronage de l'Union nationale des Sociétés de photographie de France et du Photo-Club de Paris.

Règlement.

ARTICLE PREMIER. — Un Salon international de photographie, organisé par la Société de photographie de Marseille, sera ouvert à Marseille, dans le petit palais de la Société des Architectes des Bouches-du-Rhône, situé 84, Avenue du Prado.

La date d'inauguration est fixée au samedi 12 mars et la clôture au dimanche 27 mars 1904.]

ART. 2. — Seules les œuvres présentant un caractère artistique y seront admises. Une section spéciale est réservée à la photographie des couleurs.

ART. 3. — Chaque œuvre devra être présentée séparément, encadrée ou sous verre, et indiquer au verso le titre et le nom de l'auteur.

ART. 4. — Le nombre d'épreuves à exposer par chaque exposant ne pourra être supérieur à six. Les dimensions sont libres.

ART. 5. — Les œuvres exposées pourront avoir déjà figuré à d'autres expositions.

ART. 6. — Aucun tableau ne pourra être retiré avant la clôture du Salon.

ART. 7. — Les emplacements sont gratuits. Le transport, aller et retour, est seul à la charge des exposants.

ART. 8. — Les demandes d'admission devront être adressées avant le 24 février à M. le secrétaire général de la Société de photographie de Marseille, 20, Cours du Chapitre.

ART. 9. — Les envois devront parvenir franco gare à l'adresse de M. Reboul jeune, camionneur, rue Delille 10, Marseille, au plus tard le 2 mars, délai de rigueur.

La réexpédition des œuvres, admises ou non, sera faite dans la quinzaine qui suivra la clôture de l'exposition.

ART. 10. — Le jury d'admission sera composé de MM. Alphonse Moutte, directeur de l'École des Beaux-Arts, président de l'association

des Artistes marseillais; Valère Bernard, artiste peintre; A. Casile, artiste peintre; M. Cayol, critique d'art; Décanis, artiste peintre; J. Dubief, statuaire; Eugène Marx, président de la Société des Architectes; Maistre, artiste peintre; A. et P. Ponson, artistes peintres; Reynier, artiste peintre; J.-B. Samat, critique d'art; J. Silbert, artiste peintre.

ART. 11. — La Société de photographie de Marseille n'entend assumer aucune responsabilité du chef d'incendie ou autre. Toutefois, elle prendra les mesures nécessaires pour éviter tous les risques.

ART. 12. — Il n'y aura pas de récompenses. Chaque exposant recevra une médaille commémorative.

ART. 13. — Pour en faciliter le retour, les caisses devront porter en caractères très apparents les noms et adresse de l'exposant, ainsi que le nombre de cadres qu'elles contiennent.

(*Note de la Rédaction*: Nous remarquons dans la liste des membres de ce jury l'absence complète de photographes ou amateurs. Il nous semble que dans un jury de salon photographique leur présence serait plus qu'indiquée! Messieurs les artistes peintres choisissent-ils des photographes pour les jurys de leurs expositions?)

Concours „ Phébusine “. — La fabrique des capsules Phébusines ouvre un concours de photographie à la lumière artificielle, entre tous les photographes amateurs dès le 1^{er} janvier; il sera clos le 31 mars 1904. Objet du concours: Photographie d'un intérieur avec un ou plusieurs personnages. Les photographies doivent être faites à l'aide des „ Capsules Phébusines “. Un grand nombre de médailles, offertes par différentes maisons de fournitures photographiques, seront distribuées comme prix. Le jury sera nommé par la Chambre syndicale des fabricants et négociants de la photographie.

✦ Bibliographie ✦



La photographie simplifiée et la lumière artificielle, par Pierre PETIT fils. Volume in-16 avec 30 figures. — Editeur: Gauthier-Villars, Paris. Prix: 2 fr.

Table des matières: Introduction. Appareils récents. Pose et éclairage. Le portrait. La lumière artificielle. La lumière artificielle et la lumière du jour. La lumière artificielle et l'amateur. Développement. Retouche du cliché. Tirage des épreuves.